



Schär Gilberte, Jakob Christine

Une permanence ouverte 24 heures sur 24 à l'HFR Meyriez-Murten est une nécessité

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 21.10.16

Transmission au CE : *25.10.16

Dépôt et développement

Le district du Lac enregistre dans le calendrier des manifestations près de 600 événements. Environ 20 manifestations d'envergure par an sont organisées, entraînant plus de 5'000 participant-e-s. Il est constaté entre 200'000 et 300'000 visiteurs dans le cadre d'événements. Lors de toute manifestation, assurer la sécurité médicale des participant-e-s, des visiteurs et de la population indigène, bien sûr, est un devoir de première priorité. Pour ce faire, il est essentiel pour une région aussi fréquentée que le district du Lac de mettre à disposition de chacune et de chacun une permanence ouverte 24 heures sur 24.

De plus, la population du district a augmenté. En 2012, on comptait 33'924 habitants; en 2016 35'605. En sachant aussi que l'HFR Meyriez-Murten est aussi fréquenté par les habitant-e-s vivant à proximité de la région, c'est-à-dire dans le nord du canton de Vaud.

Après la rénovation de l'hôpital, peu avant la réouverture du site HFR Meyriez-Murten, il est communiqué que la permanence fonctionnera de 07h30 à 21h30 les jours ouvrables et de 08h30 à 21h30 le week-end et les jours fériés.

Un des objectifs de la rénovation de l'hôpital était entre autres d'éviter que trop de patients se rendent dans les hôpitaux des cantons voisins pour des soins médicaux.

Pour ces différentes raisons, il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de remettre en place l'exploitation de la permanence 24 heures sur 24, afin de couvrir et assurer les besoins médicaux essentiels de la région.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).